



COUP D'ŒIL

ABBECOURT – MATTENCOURT LE GROS POIRIER



SOMMAIRE

Le mot du maire.....	p 1
Stationn ^t en hiver.....	p 1
Vœux du Maire.....	p 1
Enquête publique.....	p 2
Aménagements nouveaux.....	p 2
Travaux & améliorations.....	p 3
La loi ALUR.....	p 4
Stop cambriolages.....	p 5
Tranquillité vacances.....	p 5
Compost – Jardinage.....	p 6
Le THD arrive.....	p 7
Le saviez-vous ?.....	p 8
Communiqués.....	p 9
Communiqués (suite).....	p 10
Associations.....	p 11
Mairie – Noël – médaille.....	p 12
Etat Civil – repas des aînés....	p 12

LE MOT DU MAIRE

DÉCEMBRE 2014

Comme vous le savez, la population de notre commune a été recensée cette année.

Même si les chiffres officiels ne seront connus que dans 2 ans, les premiers résultats nous indiquent une chute importante du nombre d'habitants, nous sommes passés de 781 habitants en 2009 à moins de 750 cette année.

C'est pourquoi, nous travaillons depuis 2009 sur un projet de terrains à bâtir afin d'enrayer cette chute et d'assurer la pérennité de nos écoles. Si le planning est respecté, la commercialisation de ces parcelles viabilisées devrait commencer fin 2015 et les premières constructions voir le jour en 2016.

Je profite aussi de ce «Coup d'œil» pour corriger l'erreur commise dans le précédent journal, le P dans NAP ne signifie pas Pédagogique, mais Périscolaire.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

J.-J. Anthéaume



Monsieur le Maire donne rendez-vous à tous les membres des associations de la commune et aux habitants le

samedi 10 janvier 2015 à 18 h 30

à la maison du Village afin de célébrer la nouvelle année 2015

La période hivernale arrive avec ses gelées et chutes de neige. Comme chaque année, nos agents municipaux feront au mieux pour que les routes de notre commune restent le plus possible praticables.

Afin de faciliter leur travail, nous demandons que les voitures soient garées le soir, dans les propriétés, lorsque cela est possible. Evitez les stationnements sur la chaussée lors de ces périodes, pour faciliter le passage du tracteur et permettre un meilleur traitement de la chaussée. Merci de rouler prudemment et de vous garer si possible lors du croisement avec le tracteur.

N'oubliez pas que, même après traitement, les routes peuvent présenter des endroits glissants, alors roulez doucement et adaptez votre vitesse aux conditions atmosphériques.

Merci de votre compréhension !





AVIS AU PUBLIC

Commune d'Abbecourt

Enquête publique sur le projet de modification n° 4 du POS

Par arrêté en date du 05 décembre 2014, le Maire d'Abbecourt a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 4 du POS ayant pour objet de permettre la réalisation de 3 opérations d'aménagement dans les zones UD et 1 NAh. Le programme global est de 29 lots à bâtir et 8 logements locatifs.

L'enquête se déroulera en Mairie du 06 janvier 2015 au 05 février 2015 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Monsieur Alain GIAROLI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Jacques GOUPIL a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Amiens.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les

- **Mardi 6 janvier 2015 de 16 h à 18 h 30**
- **Samedi 17 janvier 2015 de 9 h à 11 h 30**
- **Jeudi 5 février 2015 de 9 h 30 à 12 h**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des documents et consigner s'il le souhaite ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au dit registre. Les courriers doivent être adressés à :

Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie d'Abbecourt - 26 rue de Courcelles - 60430 Abbecourt.

RADAR PÉDAGOGIQUE



Afin d'essayer de limiter la vitesse sur la D1001 traversant notre village, un radar pédagogique va être installé à l'entrée d'Abbecourt en venant de Noailles.

Ce radar, prêté par la Préfecture, sera installé courant février 2015 pour une durée de 5 mois.

Un bilan sera fait avec les riverains à la fin de cette période d'essai.

COLONNE À VERRE



Pour augmenter les apports volontaires, une nouvelle colonne à verre a été installée près de la maison du village.

30 tonnes de verre ont été collectées en 2013 sur la commune.

POINT PROPRE

Dans le but d'améliorer le fonctionnement du point propre, des travaux de voiries ont été réalisés.

Cette nouvelle plateforme sera opérationnelle fin décembre après la réception des travaux.

En 2013, 1 434 tonnes de déchets ont été apportées au point propre selon la répartition suivante :

Déchets verts : 426 tonnes	Gravats : 278 tonnes
Ferraille : 39 tonnes	Cartons : 22 tonnes
Bois : 34 tonnes	Tout venant : 602 tonnes
DMS : 9 tonnes	D3E : 24 tonnes

58% de ces apports ont été recyclés (832 tonnes)



Avant



Après

Stop rue
du Bachinet



Barrière Rond Point du
Gros Poirier

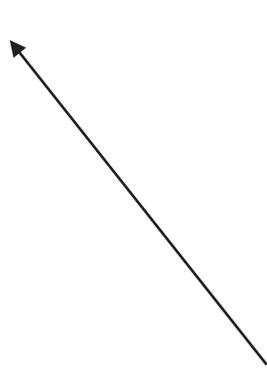


Panneau de la
Rue Dumontier



Avant

Après



TRAVAUX
&
AMELIORATIONS



Avant



Renforcement du réseau électrique



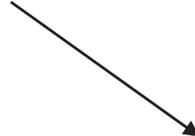
Fossé dans
Les Broches



Après



THD Mattencourt



Avant



Après

Nettoyage du
Bassin d'orage

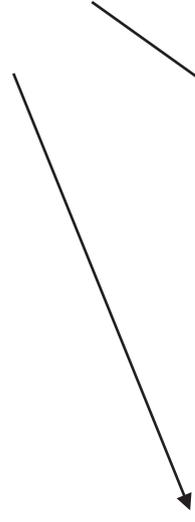
Avant



Enduit de
l'agrandissement
de la Maison du
Village



Après





2015

Des changements concernant les autorisations du sol !!!

La loi **ALUR** (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) remanie énergiquement le régime des Plans d'Occupations des Sols (POS) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

TRANSFERT DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU SOL

La situation :

À compter du 1er juillet 2015 la DDT n'instruira plus les dossiers d'urbanisme (permis de construire, CU, demandes de travaux, permis d'aménager etc...)



La Communauté de Communes du Pays de Thelle assurera l'instruction des autorisations du sol en 2015, vraisemblablement à la fin du 1^{er} trimestre 2015 mais **le Maire signera toujours les documents d'urbanisme.**

LES POINTS IMPORTANTS DE LA LOI ALUR À RETENIR

Caducité des POS

Les POS qui n'auront pas été transformés en PLU ou PLUI d'ici au 31 décembre 2015 deviendront Caducs sauf si cette transformation est en cours.

PLU étoffé

- Lutter contre l'étalement urbain.
- Encadrer les zones AU.
- Limiter l'artificialisation des sols.
- Faire face à la disparition de certains outils.
- Intégrer le PLH et le PDU.

PLU

Intercommunal

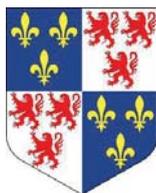
À compter du 27 mars 2017, la compétence PLU sera automatiquement transmise aux intercommunalités.

Toutefois une minorité de blocage existe.

Petit lexique

POS	Plan d'Occupation des Sols	PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUI	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	PLH	Plan Local d'Habitat
PDU	Plan de Déplacement Urbain	DDT	Direction Des Territoires
CU	Certificat d'Urbanisme	Zone AU	Zone À Urbaniser

La gendarmerie de l'Oise



Vous protégez
« STOP CAMBRIOLAGES »

Une application qui vous alerte en temps réel



COMMENT ÇA MARCHE



Je télécharge gratuitement l'application « STOP CAMBRIOLAGES » disponible sur les plateformes de téléchargement réservées aux smartphones

- * Pour la marque **APPLE** → sur **APPLE STORE**
- * Pour le système **ANDROÏD** → sur le **PLAY STORE**

Après avoir téléchargé l'application, je me rends à la page de personnalisation et j'inscris mon numéro de département : 60

Je coche la case « J'accepte de recevoir les notifications ».

Je serai alors destinataire de messages d'alertes opérationnels me signalant un cambriolage ou un phénomène particulier comme par exemple :

« ATTENTION : Vague de cambriolages en cours secteur « X » - « Y » - signalez tout VL ou tout fait suspect en composant le 17.

Je recevrai également des messages de prévention simple comme par exemple :

« Bientôt les départs en vacances, pensez à vous inscrire à votre brigade dans le cadre de l'opération tranquillité vacances.



au service des concitoyens



CAMBRIOLAGES : Tranquillité vacances.

Sachez que durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier du service «opération tranquillité vacances», vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant une «demande individuelle d'inscription» ou accessible en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur (*pour plus d'informations consultez les n° d'avril et juin du Coup d'œil*).



Le coin du compost



Le compost de surface

Si vous envisagez une plate-bande au printemps, une solution facile et pratique est d'installer sur une base de cartons ou de petits branchages une bonne couche d'herbe, tonte, feuilles mortes accompagnée d'un peu de compost qui sert de ferment. Si vous n'en avez pas, c'est l'occasion de participer au compost partagé et on pourra vous en donner ! Vous intégrez ensuite, au fur et à mesure, vos déchets de cuisine en les enfouissant. Les micro-organismes et les vers vont travailler pour vous et, le temps venu, vous n'aurez plus qu'à planter...

Ne donnez pas vos feuilles en déchetteries ou pour la collecte, gardez précieusement vos «déchets bruns», compléments indispensables pour la réussite de votre compost. Utilisez, par exemple, un enclos en grillage ou bois à l'extérieur ou des sacs papier au sec.



Les sites de compost partagé

Un site est installé sur chaque parking des écoles à Abbecourt et St Sulpice. Ils sont ouverts à tous en s'inscrivant auprès de l'association Collembole et Cie collembole@laposte.net (tel 06 11 52 55 87), ou auprès des référents Stéphane Collin et Clément Lejeune pour Abbecourt, Christian Baux et Régine et Louis Monsigna pour St Sulpice ou en mairie.

Au cours d'animations pour mieux connaître le fonctionnement du compostage, les classes sont venues apporter des déchets et ont découvert les micro-organismes et les vers qui se régalaient des déchets... A St Sulpice, le compost obtenu sera disposé sur les plates-bandes le long du mur de l'école pour des plantations aux printemps.

Nouveau : le site d'Abbecourt est ouvert en continu. Un petit jardin a débuté avec la plantation de haricots et de potimarrons et la récolte a été faite le 6 novembre. Nous faisons appel aux personnes qui souhaitent y participer pour aider les enfants.

Programme des rencontres 2014-2015 :

- Mardi 25 Novembre ● **Comment mettre en place un jardin pour vos enfants ?**
19h, 7 avenue de l'Europe CCPT à Neuilly-en-Thelle
- Mardi 16 Décembre ● **Planifiez vos semis et vos plantations**
19h à la salle du conseil, Mairie de Sainte-Geneviève
- Mardi 27 Janvier ● **Compost et paillage : pour un jardin fertile, facile et économe** 19h, 7 avenue de l'Europe CCPT à Neuilly-en-Thelle
- Samedi 7 Février ★ **Comment nourrir, enrichir et protéger votre terre ?**
9h30 à Neuilly-en-Thelle
- Mardi 10 Février ● **Invitez la biodiversité dans votre jardin ou sur votre balcon !**
19h à la salle du conseil, Mairie de Sainte-Geneviève
- Samedi 21 Mars ★ **Apprenez à tailler vos arbres fruitiers** 9h30 à Abbecourt
- Mardi 31 Mars ● **Soignez naturellement votre jardin !**
19h, 7 avenue de l'Europe CCPT à Neuilly-en-Thelle
- Samedi 11 Avril ★ **Réalisez votre potager en carré** 9h30 à Neuilly-en-Thelle
- Mardi 14 Avril ● **Comment se faciliter le désherbage ?**
19h à la salle du conseil, Mairie de Sainte-Geneviève
- Samedi 23 Mai ★ **Multipliez vos plantes, division, marcottage et bouturage**
9h30 à Heilles
- Samedi 20 Juin ★ **Comment protéger votre jardin des insectes, limaces... ?**
9h30 à Lachapelle Saint Pierre
- Samedi 11 Juillet ★ **Désherbez futé !** 9h30 à Mortefontaine-en-Thelle

Légende : ● Soirées d'échanges ★ Ateliers pratiques (lieu communiqué à l'inscription)

Le jardinage ! Ça vous botte ?

Le rés'EAU
les jardins s'emmèlent

Vous invite à des soirées et des ateliers près de chez vous

Programme des rencontres 2014-2015 :

- Mardi 25 Novembre ● **Comment mettre en place un jardin pour vos enfants ?**
19h, 7 avenue de l'Europe CCPT à Neuilly-en-Thelle
- Mardi 16 Décembre ● **Planifiez vos semis et vos plantations**
19h à la salle du conseil, Mairie de Sainte-Geneviève
- Mardi 27 Janvier ● **Compost et paillage : pour un jardin fertile, facile et économe** 19h, 7 avenue de l'Europe CCPT à Neuilly-en-Thelle
- Samedi 7 Février ★ **Comment nourrir, enrichir et protéger votre terre ?**
9h30 à Neuilly-en-Thelle
- Mardi 10 Février ● **Invitez la biodiversité dans votre jardin ou sur votre balcon !**
19h à la salle du conseil, Mairie de Sainte-Geneviève
- Samedi 21 Mars ★ **Apprenez à tailler vos arbres fruitiers** 9h30 à Abbecourt
- Mardi 31 Mars ● **Soignez naturellement votre jardin !**
19h, 7 avenue de l'Europe CCPT à Neuilly-en-Thelle
- Samedi 11 Avril ★ **Réalisez votre potager en carré** 9h30 à Neuilly-en-Thelle
- Mardi 14 Avril ● **Comment se faciliter le désherbage ?**
19h à la salle du conseil, Mairie de Sainte-Geneviève
- Samedi 23 Mai ★ **Multipliez vos plantes, division, marcottage et bouturage**
9h30 à Heilles
- Samedi 20 Juin ★ **Comment protéger votre jardin des insectes, limaces... ?**
9h30 à Lachapelle Saint Pierre
- Samedi 11 Juillet ★ **Désherbez futé !** 9h30 à Mortefontaine-en-Thelle

C'est convivial et gratuit !

Renseignements et inscriptions :

Les jardins s'emmèlent
UNCPIC de Picardie
contact@cpic-picardie.org
TEL : 03 23 80 03 02

Signale : ● Soirées d'échanges ★ Ateliers pratiques (lieu communiqué à l'inscription)

Le Très Haut Débit arrive...



Un projet et un investissement à dimension industrielle pour le département :

- 263,5 millions € d'investissement,
- 10 000 km de fibre optique supplémentaires,
- 278 500 prises à construire.

Un planning respecté pour Abbecourt

Les travaux de déploiement en souterrain sur la commune sont terminés.

Le NRO de Hermes (Nœud de raccordement optique) est en place.

Le Groupement Axione, Bouygues Energies et Services et SOBECA réalisera en décembre le tirage de câbles optiques entre le NRO de Hermes et l'armoire installé Rue de Montreuil, puis entre cette armoire et les boîtiers de rue.

Le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) effectuera la réception de chantier à la fin de l'année.



Pose du nœud de raccordement optique à Hermes en septembre

Les fournisseurs d'accès à internet :

Le syndicat mixte Oise très haut débit a confié l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau Très Haut Débit, à la société Oise Numérique (filiale de SFR Collectivités), dans le cadre d'une convention de délégation de service public, le SMOTHD demeure le garant de la qualité de service auprès de la commune.

Après la réception des chantiers, les fournisseurs d'accès à internet disposeront de 3 mois pour installer leurs équipements sur le réseau. En consultant le site www.oise-numerique.fr, chaque habitant pourra accéder aux offres d'abonnement des fournisseurs d'accès à internet (FAI) et demander le raccordement final jusqu'à son domicile à partir du second trimestre 2015.

Une prise terminale optique sera installée à l'intérieur du logement ou local à usage professionnel sur laquelle la «box» de l'opérateur pourra être branchée.

Si vous êtes locataire, vous devez vous rapprocher de votre propriétaire pour le raccordement à la fibre.

RACCORDEMENT FINAL - OISE NUMÉRIQUE



Coût du raccordement pour le futur abonné : ZÉRO € (1 prise par foyer)

Contacts utiles : contact-smothd@cg60.fr

N° AZUR 0821 400 101

Suivez le programme OISE THD sur

www.oise-thd.fr

Le saviez-vous ?

C'est en 2007, lors du projet d'implantation du tout à l'égout que la station d'épuration a vu le jour à Mattencourt.

La station dessert aujourd'hui les communes d'Abbecourt, Mattencourt, Le Gros Poirier et l'Epine.
Elle est gérée par les services de VEOLIA Eau.



La Station d'épuration, c'est :

- ❖ 306 abonnés pour 750 habitants,
- ❖ 5 km de réseau dont 5 180 m d'eaux usées,
- ❖ 0 m d'eau unitaire ou pluviale,
- ❖ 5 postes de refoulements,
- ❖ 1 unité de dépollution de capacité d'éq. 1 550 Hab.

Vie du service d'assainissement, de 2009 à 2013 :

- 142 abonnés en 2009 pour 306 en 2013,
- La redevance est passée de 4 178 m³ à 23 011 m³,
- Le nombre d'habitants desservi est passé de 774 à 788 (en raison du raccordement de l'Epine)

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES :

La charge de capacité de traitement est passée de 12 m³/j en 2009 à 75 m³/j en 2013.
Traitement des effluents ; 2 bilans de 24 h réalisés en sortie d'ouvrage, soit 100 % sont conformes aux objectifs de rejets fixés par arrêté préfectoral.

QUALITE DE SERVICE :

Taux de réclamation en 2013 : 0 pour 1 000 clients.
Taux d'impayés sur les factures d'eau : 0,08 % en 2013.
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers : 0,00 %
VEOLIA EAU propose aux abonnés en situation de handicap des solutions facilitant leurs démarches, mais aussi des facilités de paiements temporaires, et participe au dispositif Solidarité Eau intégré au Fonds de Solidarité Logement départemental.





L'information à la population en direct
grâce au système de la télé-alerte.
Inscrivez-vous !

La télé-alerte est un système d'information et d'alerte qui vous prévient le plus rapidement possible en cas de risques qui peuvent affecter votre sécurité.

En cas de risques météorologiques (tempête, inondation, neige...), d'évènements tels que des travaux de voiries, une coupure d'eau, une manifestation...

Vous pouvez être averti par téléphone fixe via un message vocal, par téléphone mobile avec l'envoi d'un SMS ou encore par courriel.

Si votre commune a adhéré au service de télé-alerte vous recevrez le message de votre Mairie, et prendrez ainsi connaissance des événements en direct.

Ce service est gratuit pour les habitants. Les numéros de téléphone présents sur l'annuaire seront contactés instantanément.

Si votre numéro est sur liste rouge, il faudra vous inscrire en remplissant un bulletin papier disponible dans les mairies adhérentes ou sur le site internet de la Communauté de communes du Pays de Thelle, www.paysdethelle.fr (rubrique 'vie quotidienne').



LA TELE-ALERTE

Votre mairie vous prévient en cas de risques par téléphone fixe, SMS, courriel, portable ou télécopie.

RISQUES MAJEURS

Inondation, vent violent, neige, verglas...

INFORMATIONS

Travaux de voiries, déviation, coupure d'eau...

UN SERVICE GRATUIT*

Pour les habitants des Communes adhérentes.

*Service pris en charge par votre mairie

INSCRIVEZ-VOUS

Pour être alerté, si votre numéro est sur liste rouge ou pour compléter vos coordonnées, inscrivez-vous en remplissant le bulletin papier ou sur le site internet du Pays de Thelle (www.paysdethelle.fr - rubrique Vie quotidienne)

COMMUNIQUES



ADIL 60 / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'OISE

L'ADIL 60 : Un service de proximité d'information sur le logement.

L'agence Départementale d'Information sur le logement (ADIL), est une association loi de 1901 qui rassemble le Conseil général, le Ministère du logement, Action Logement (1% logement), la CAF, la MSA, les collectivités locales, les fédérations professionnelles, les établissements prêteurs, les HLM, les associations de consommateurs...

Les informations :

L'ADIL donne gratuitement chaque année environ 7 000 consultations juridiques, financières et fiscales. Elles portent notamment sur :

- **Les rapports locatifs** : révisions de loyer, congé du bailleur ou du locataire, état des lieux et dépôts de garantie, charges et réparations...
- **L'accession à la propriété** : PTZ+ et autres prêts, contrat de construction, promesses de vente, garanties et assurances, frais et taxes, accession et union libre
- **La fiscalité du logement** : TVA, crédit d'impôts, plus-values, revenus fonciers...
- **La copropriété** : assemblée générale, travaux, syndic, charges...
- **L'amélioration de l'habitat** : aides de l'ANAH, crédit d'impôt, prévention de l'impayé locatif, prévention des expulsions, sécurisation des prêts immobiliers, logement non décent et dégradé,
- **Informations locales** : exonérations de taxes foncières, aides à l'amélioration de l'habitat.

Les simulations financières et le conseil en accession :

L'ADIL propose des études de financement : plans et diagnostics de financement.

Ces études, réalisées à l'aide du logiciel ADILOPTI, sont un moment de pédagogie de l'accession et de la technique bancaire, pour que l'accédant rencontre son prêteur dans de meilleures conditions de connaissances et de personnalisation des prêts : taux d'intérêts, modulation, lissage, assurance, sécurisation...

L'ADIL de l'Oise : un service de proximité :

L'ADIL renseigne les usagers tous les jours du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

L'ADIL anime 19 permanences de proximité : Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont en Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy en valois, Lassigny, Méru, Montataire, Mouy, Nogent sur Oise, Noyon, Pont Saint Maxence, Ressons sur Matz, Saint Just en Chaussée, Senlis, Thourotte.

L'ADIL 60 et les Espaces Info Energie (EIE) :

L'ADIL de l'Oise est conventionnée avec la Région, l'ADEME, et le département pour animer 2 espaces Info Energie à Beauvais et Noyon.

Les EIE délivrent des conseils sur l'amélioration thermique, la maîtrise de l'énergie et le développement durable. 1500 consultations Info Energie sont ainsi données chaque année.

Les EIE poursuivent leur action par des permanences de proximité dans toutes les Maisons du Conseil Général et à la mairie de Chantilly.

L'ADIL et ses EIE sont Guichet Unique de toute l'information sur l'amélioration thermique de l'habitat.

Mairie d'Abbecourt - 26 Rue de Courcelles - BP 80009 - 60430 Abbecourt - www.abbecourt.fr

☎ 09.62.60.44.03 – 📠 03.44.89.23.58 - Abbecourt.commune@orange.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.

COMMUNIQUES... (Suite)

JE SUIS PROPRIÉTAIRE, J'ÉCORÉNOVE avec l'aide du Département

Vous allez réaliser des travaux d'économie d'énergie ? Le Département appuie le financement de vos travaux pour diminuer le montant de vos factures énergétiques.



Vous allez devenir propriétaire pour la première fois

- Votre future résidence a plus de 15 ans d'ancienneté ;
- Votre revenu est inférieur ou égal aux plafonds de ressources de l'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH) ;
- Vous désirez confier vos travaux d'économie d'énergie à un professionnel ;
- Vos travaux garantissent une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25% et permettront un niveau de consommation énergétique du logement après travaux inférieur ou égal à 230 kWh/m²/an (étiquettes A, B, C, D).

Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire

- Vous répondez aux plafonds de ressources et critères de l'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH) ;
- Vous bénéficiez de l'Aide de Solidarité Ecologique du programme Habiter Mieux ;
- Vous désirez confier vos travaux de lutte contre la précarité énergétique à un professionnel ;
- Vos travaux garantissent une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25% pour lutte contre la précarité énergétique (PE) ;
- Vous vous engagez à être visité par les équipes du Conseil général de l'Oise.

Pour tester votre éligibilité aux aides départementales à l'accession-rénovation thermique ou à la lutte contre la précarité énergétique, rendez-vous sur le site internet oise.fr rubrique « Cadre de vie ».

Ces deux dispositifs d'aide ne sont pas cumulables.

POUR UN CONSEIL PERSONNALISÉ

Contactez un conseiller de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) au 03 44 48 61 30 ou la Direction du Logement de la Politique de la Ville et de l'Habitat du Conseil général de l'Oise au 03 44 06 62 91



Amélioration de l'habitat et Programme Habiter Mieux

Le programme "Habiter Mieux" est un programme d'amélioration thermique de l'habitat destiné aux propriétaires occupants modestes. Il est piloté par l'ANAH.

Les aides financières "Habiter Mieux" viennent en complément des aides de l'ANAH de droit commun destinées à l'amélioration générale des logements. L'aide Habiter Mieux de l'ANAH est majorée en cas de participation financière d'une collectivité locale d'un montant au moins égal à 500 €. Toutes les communes du département de l'Oise sont concernées.

Rappelons que si le programme Habiter Mieux s'adresse aux propriétaires occupants, l'ANAH octroie également des aides à l'amélioration de l'habitat aux propriétaires bailleurs. Pour connaître les aides de l'ANAH au profit des propriétaires occupants :

N° Indigo 0 820 15 15 15
0,12 € TTC / MN

Communiqué de presse

L'Assurance Maladie enrichit son offre mobile

Aujourd'hui dans l'Oise, grâce à leur compte personnel et gratuit, plus de 200 000 assurés gèrent facilement et efficacement leurs démarches de santé depuis le site internet de l'Assurance Maladie, ameli.fr. Et le succès ne se dément pas avec plus de 2 700 nouvelles adhésions par mois.

Ces résultats encourageants, fruit d'une évolution constante de la gamme de services en ligne, ont incité l'Assurance Maladie à franchir une nouvelle étape en lançant une application pour mobile destinée à répondre aux nouvelles exigences des assurés : accéder directement aux informations utiles, « où que je sois, à tout moment, depuis mon Smartphone ».

Les assurés déjà adhérents au compte [ameli](http://ameli.fr) peuvent ainsi retrouver rapidement et en situation de mobilité les principaux services jusqu'à présent réservés aux seuls adhérents du compte sur internet :

- Suivi des remboursements de santé,
- Visualisation des attestations de droits, d'indemnités journalières, de relevés fiscaux,
- Visualisation des relevés de paiement de rente ou d'invalidité,
- Commande d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie en cas de voyage en Europe,
- Contact par mail avec la CPAM,
- Accès aux services ameli-direct pour visualiser les coordonnées complètes et les horaires de consultation de plus de 70 professions médicales...

Grâce à cette application, l'Assurance Maladie enrichit ses services en ligne et renforce la qualité de son service. Ainsi dans l'Oise, plus de 13 000 utilisateurs se sont connectés depuis le début de l'année 2014.

Comment accéder au site mobile du compte ?

- Connectez-vous sur ameli.moncompte.mobi,
- ou flashez le QR code ci-dessous à l'aide de votre smartphone (après avoir téléchargé l'application adéquate).



Vous n'avez jamais flashé de QR code ?

Téléchargez gratuitement une application comme « Mobiletag », « Scan » ou « I-nigma », puis placez votre smartphone face au QR code.

SITE INTERNET D'ABBECCOURT

www.abbecourt.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre village sur son site internet !

COMITÉ DES FÊTES

La soirée « Beaujolais » a été un succès pour le comité des fêtes qui a été très heureux de vous avoir fait passer un excellent moment.

Les compliments sur la qualité de notre cuisine et de l'animation sont dus à notre super chef de cuisine Philippe Lecoq « 3 toques aux guides Michelin d'Abbecourt » et à la participation déchainée de l'orchestre « Joël Frank » qui a mis l'enfer sur la piste de danse.

Nous espérons vous retrouver bientôt à l'occasion des différentes animations que nous organisons sur toute l'année,

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, que vos souhaits 2015 se réalisent.



ABBECOURT LOISIRS

Club Jeux

Un lundi dans le mois de 18 h 00 à 20 h 00.

Les 3 premiers vendredis du mois de 20 h 00 à minuit

Randonnée nature

Dimanche 11 Janvier de 9 h 15 à 11 h 45

Dimanche 8 Février de 9 h 15 à 11 h 45

La communication de l'association ne se fait que sur internet donc n'hésitez pas à aller sur le blog ou le forum !

<http://abbecourt-loisirs.over-blog.com/>

Ou taper « Abbecourt loisirs » dans Google.

Joyeuses fêtes à tous !



La Fanf'Harmonie d'Abbecourt a modifié comme suit ses horaires d'initiation musicale pour répondre à l'organisation de chaque inscrit.

Rappel : Ces initiations, comprennent l'apprentissage du solfège et de l'instrument, elles se déroulent au 2^{ème} étage de la Mairie d'Abbecourt, Salle « Vladimir Cosma », sauf vacances scolaires.

Mercredi :

16 h 00 à 17 h 00 : Trompettes, cors, barytons (cuivres),
17 h 00 à 18 h 00 : Initiation au Xylophone, éventuellement synthé,
18 h 00 à 19 h 00 : Saxophone.

Vendredi :

19 h 00 à 20 h 00, percussions, tambour, batterie, etc...

Profitez des horaires ci-dessus pour venir vous inscrire (100€ l'année, 50% à partir du 2^{ème} enfant).

Vous pouvez également venir nous écouter tous les vendredis de 20 h 30 à 22 h 00 (toujours sauf vacances scolaires).

La Fanf'Harmonie d'Abbecourt vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, une nouvelle année qui va démarrer en fanfare bien sûr !

www.fanf-harmonie-abbecourt.fr

Contact : notre président au 03 44 89 26 60 ou 06 11 19 34 48



Téléphone du secrétariat de Mairie
09 62 60 44 03

Horaires du secrétariat de Mairie

<u>Lundi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Mardi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 45
<u>Mercredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 00
<u>Jeudi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Vendredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15
<u>Permanence du Maire ou des adjoints</u>	
<u>Mardi</u>	17 h 15 – 18 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15 ou sur rendez-vous

Fermeture exceptionnelle du 22 décembre au 4 janvier.

Permanences assurées les 23 et 30 décembre de 17 h 30 à 19 h.

L'arbre de Noël



Le repas des aînés



ASSOCIATION SPORTIVE

MARCHE NORDIQUE / SPORT SANTE

L'association Sportive de Saint-Sulpice propose des séances de marche nordique adaptées et réservées aux personnes qui souhaitent reprendre une activité physique.

Ces séances auront lieu tous les mardis à 14 h 30 avec une animatrice diplômée à partir du 4 novembre 2014.

Le rendez-vous est donné à la salle Maurice Breton de Saint-Sulpice pour une ou deux séances d'essai.

La cotisation annuelle s'élève à 65 € par personne.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

ETAT CIVIL

Naissances

DORKEL VIOLET Lawson né le 7 octobre,
BOUREL Tom né le 31 octobre,
FAVOTTI Noé né le 2 décembre.



MEDAILLE DU TRAVAIL

Mr LEPAGE Thierry, médaille Vermeil

Rédaction : Membres de la Commission Communication & Information et Responsables des Associations

Mise en page : Ginette THOMAS et Christophe BONTEMPS

Mairie d'Abbecourt - 26 Rue de Courcelles - BP 80009 - 60430 Abbecourt - www.abbecourt.fr

☎ 09.62.60.44.03 – 📠 03.44.89.23.58 – Abbecourt.commune@orange.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.